

Projet de la Centrale Solaire NOOR IV Ouarzazate

Etudes d'Impact Environnemental et Social –EIES

Réunion de Consultation Publique – CP

Ouarzazate le 28 Novembre 2016

Compte Rendu

1. Objectifs :

Information, consultation et concertation avec les participants sur les différents enjeux environnementaux et sociaux relevés par l'étude d'impact environnemental et social de la centrale solaire NOORo IV, Ouarzazate.

Cette consultation a été effectuée pour le compte d'ACWA Power INTERNATIONAL, chef de file du consortium retenu par MASEN pour la construction et l'exploitation de la centrale. Elle a pour objectifs d'intégrer toutes les parties prenantes concernées directement ou/et indirectement par le projet et ce, à travers :

- Les informations sur le projet : ses composantes et ses phases (conception, construction et exploitation),
- Les réponses à leurs interrogations et leurs questionnements,
- Le recueil de leurs observations, propositions et recommandations.

2. Dates et lieu : Le Lundi 28 novembre 2016 à l'hôtel Ibis Ouarzazate.

3. Participants :

Près de 40 invités ont participé à cette réunion, représentant diverses structures :

- Population concernée ;
- Départements techniques provinciaux ;
- Conseillers élus communaux ;
- Nouabs des terrains collectifs ;
- Organisations Non Gouvernementales ;
- ACWA Power INTERNATIONAL ;
- MASEN ;
- Bureaux d'études PHENIXA et 5 Capitals.

La liste détaillée des participants est donnée en Annexe ci-dessous.

4. Supports :

Trois documents distincts ont été utilisés :

- Le programme de la journée rédigé recto (en Arabe) et verso (en Français) a été distribué en début de séance ;
- Le résumé non technique en arabe et en français a été distribué en début de séance ;
- Un exposé (présentation PPT) a été présenté en arabe avec :
 - o Les composantes du projet (structure, techniques, etc.) ;

- Les enjeux environnementaux et sociaux (impacts et mesures).

5. Langue :

En concertation avec les participants, au démarrage de la réunion, l'arabe dialectal a été choisi comme moyen de communication. La traduction en arabe a été assurée pour les interventions en français.

6. Mode d'invitation :

Plusieurs canaux de communication ont été utilisés pour inviter les participants à prendre part à la consultation publique en précisant l'objet, la date et l'heure de ladite consultation :

- Le courrier adressé à Monsieur le Gouverneur de la province d'Ouarzazate lui demandant de transmettre les invitations officielles aux départements techniques provinciaux ;
- les 2 notifications officielles à travers la publication dans des journaux quotidiens (1 journal en arabe et 1 en français) ;
- les contacts téléphoniques personnalisés établis avec les élus, les Naibs des terres collectives, les représentants de la société civile.

7. Déroulement de la réunion

La réunion s'est déroulée en trois étapes :

- Etape 1 : Accueil des participants avec émargement et présentation de l'ordre du jour ;
- Etape 2 : Exposé en Arabe ;
- Etape 3 : Questions - Réponses, discussions - et clôture de la manifestation.

Etape 1 : Accueil des participants et présentation de l'ordre du jour

Au fur et à mesure de leur arrivée, les participants se sont inscrits sur la liste de présence et ont récupéré le programme de la séance et le résumé non technique.

Au début de la séance, l'animateur (**Mohammed FEZZAZ – PHENIXA**) a :

- ouvert la séance en remerciant les participants pour leur présence et en leur souhaitant la bienvenue ;
- relu l'ordre du jour inscrit dans le programme distribué en précisant l'objet et l'objectif de la réunion portant sur le projet NOOR IV ;
- présenté nominativement les membres organisateurs de la réunion (ACWA Power ; MASEN ; 5CAPITALS et PHENIXA) :
 - o **ACWA Power** :
 - Inane BOUACHEK : Manager RSE ;
 - Abba DASSER : Manager Développement des affaires.
 - o **MASEN** :
 - Moulay Hafid BOUHAMIDI : Directeur Prospection ;
 - Israa CHERQAOUI : Chargée de Prospection ;
 - Issam TAIBI : Chargé de Prospection ;
 - Meryem LAKHSSASSI : Chargée de développement durable ;
 - Rajae Shimi : Chargée de Réalisation.
 - o **PHENIXA** :
 - Dr Hinde CHERKAOUI DEKKAKI : Experte en Environnement ;
 - Mohammed FEZZAZ : Expert Socio-économiste – Modérateur.
 - o
- précisé la méthodologie à observer par l'ensemble des participants pour permettre à tout un chacun de prendre la parole et de s'exprimer ;
- passé la parole à Dr Hinde CHERKAOUI – DEKKAKI pour présenter le projet, les enjeux environnementaux, les impacts et les mesures.

Etape 2 : Exposé en Arabe

Dr Hinde CHERKAOUI DEKKAKI, experte en environnement et représentante de PHENIXA a fait un exposé détaillé qui a porté sur :

- Un aperçu sur le contexte général du projet dans le cadre du Plan Solaire Marocain NOOR ;

- Une présentation du projet de la centrale NOORo IV ;
- Une présentation de la technologie utilisée pour NOORo IV;
- Une description générale de l'état initial du projet au niveau des milieux physique, biologique et humain ;
- Une présentation des impacts potentiels engendrés par la centrale NOOR IV ;
- Une présentation des mesures d'atténuation à mettre en place au regard de chaque impact potentiel identifié.

Etape 3 : Questions - Réponses, discussions - et clôture de la manifestation.

Au terme de l'exposé, l'animateur a ouvert une liste d'inscription des participants souhaitant intervenir. Au total 11 participants ont été inscrits. Il a été décidé séance tenante de prendre les interventions par groupe de 3, puis de donner la parole aux représentants d'ACWA Power, MASEN et PHENIXA pour formuler les réponses ou clarifications avant de passer aux questions suivantes.

Les interventions des participants ont porté sur des questions, des observations et des recommandations. Les détails de ces interventions et des réponses qui leurs ont été apportées sont donnés ci-après :

1^{ère} intervention : Monsieur MAAOUNI Houssaine, Direction provinciale de l'Energie et des Mines

Question 1.1 : Est ce qu'il est prévu que le projet mette en place des citernes de stockage pour les hydrocarbures ? Si tel est le cas, il faudrait entamer toutes les procédures légales conformément à la réglementation en vigueur (notamment les prescriptions du dahir de 1914 sur les installations incommodes, insalubres et dangereuses) et veiller au plombage sécuritaire de ces citernes.

Réponse 1.1 - Mme CHERKAOUI DEKKAKI Hinde : *Il n'est pas prévu de stockage d'hydrocarbures au niveau du site du projet. En cas de besoins éventuels, le stockage de ces produits sera réalisé dans les règles de l'art conformément à la réglementation en vigueur (autorisation, sécurité, etc.).*

Question 1.2 : Au vu des épisodes grêlex importants récemment enregistrés par la région de Ouarzazate, quelles sont les mesures techniques qui seront mises en place pour pallier à l'effet de la grêle sur la centrale ?

Réponse 1.2 - Mme CHERKAOUI DEKKAKI Hinde : *Des spécifications techniques des panneaux photovoltaïques sont prévues dans le cahier des charges, précisant la nécessité de certifications des panneaux selon des normes internationales afin de pouvoir résister à l'impact de la grêle.*

2^{ème} intervention : Monsieur OUNASSER Abdallah, Président de l'Association Environnementale Tasselmente

Observation 2.1 : M. OUNASSER a précisé qu'il a assisté à toutes les consultations publiques organisées jusque-là. Il a également signalé que le douar le plus proche du complexe Noor Ouarzazate est celui de Tasselmante. Malgré cela, ce douar reste le moins bénéficiaire de tous les projets de développement programmés dans le cadre de l'accompagnement social lié au projet Noor Ouarzazate dans sa globalité. M. OUNASSER se plaint du fait que les représentants de son douar ne sont plus directement sollicités pour l'emploi local.

M. OUNASSER a aussi demandé de recruter la main d'œuvre de son douar en priorité et d'ouvrir plus de canaux de communication.

Réponse 2.1 - M. BOUACHIK Inane - ACWA Power - Des explications détaillées ont été fournies, de manière claire, précise et argumentée au sujet de toutes les mesures entreprises liées à l'emploi et à l'effort de développement local :

- **En termes d'emploi :**

- *L'approche adoptée par ACWA Power est la suivante : l'intégration de la main d'œuvre dans le projet se fait selon le profil demandé durant les différentes phases du projet et à travers le canal mis en place par l'ANAPEC ; en fonction de la disponibilité des qualifications requises, la priorité est donnée à l'ensemble des habitants de la commune de Ghessate, puis à ceux de la province de Ouarzazate, puis à l'échelle nationale et enfin internationale. Une bonne coordination a été mise en place avec l'ANAPEC, la Commune et les autorités locales favorisant ainsi l'emploi local. L'appel à des employés nationaux ou étrangers ne se fait qu'en cas d'absence de compétences locales. Il a été précisé que pour NOORo II & III, 80% de l'ensemble des emplois sont assurés par des nationaux. M. BOUACHIK a en outre confirmé que 50% de ces effectifs relèvent exclusivement de la Commune de Ghessate et de la Province de Ouarzazate. Une approche similaire d'encouragement de l'emploi local via l'ANAPEC sera mise en place pour le développement du projet NOORo IV.*
- *Dernièrement, les demandeurs d'emplois ont été orientés vers la commune pour s'inscrire. La liste des inscrits est transmise à l'ANAPEC pour traitement et plusieurs personnes (une vingtaine) ont été recrutées par des entreprises qui travaillent sur le site.*

- **En termes d'appui au secteur de l'agriculture et de l'élevage :** Différentes activités, favorisant la création d'emplois, sont menées pour le développement de la commune et ont été citées à titre d'exemple :

- *Aménagement et réhabilitation de la palmeraie de la commune avec :*
 - ✓ *La création de plusieurs emplois locaux : plusieurs personnes ont quitté leur poste au niveau des entreprises pour travailler leur parcelle au niveau de la palmeraie ;*
 - ✓ *Une augmentation très substantielle des rendements en dattes passant pour certains pieds de 10 kg/arbre à 100 kg par arbre.*
- *Distribution à plusieurs familles de brebis de la race « Daman » bien adaptée et très prolifique, et distribution de béliers géniteurs pour des groupes de 10 familles.*

Dans ce sens, plusieurs exemples de bonnes initiatives entreprises par certaines personnes ont été rappelés nominativement.

*Toujours pour répondre à l'intervention de M. OUNASSER, **Mme BELGHITI Malika de l'ANAPEC**, a confirmé les propos de M. BOUACHIK, concernant la priorité donnée aux habitants de Tasselmant, puis à ceux de Ghessate en termes d'emploi. Elle a par ailleurs signalé que le problème majeur réside dans l'absence voire la rareté des profils demandés à l'échelle locale d'où la nécessité de s'orienter vers la province de Ouarzazate, voire vers les autres provinces du Maroc. **Mme BELGHITI Malika** a aussi lancé un appel aux habitants non encore inscrits pour procéder aux inscriptions nécessaires au siège de la commune de Ghessate.*

Observation 2.2 : Au cours des précédents projets NOORo (II et III), M. OUNASSER a souligné que des entreprises opérant pour MASEN ont endommagé un canal d'irrigation dans le douar. Une réclamation a été formulée auprès de MASEN. La réhabilitation du canal n'a été que partielle.

Réponse 2.2 - Mme LAKHSASSI Meryem - MASEN a enregistré cette réclamation et a mentionné que toutes les démarches nécessaires seront entreprises pour résoudre le problème dans les plus brefs délais.

Observation 2.3 : M. OUNASSER a réitéré le fait que le douar « Tasselmante » est le plus proche du complexe de NOOR Ouarzazate et que la population du douar sera donc exposée à tout risque potentiel d'où la nécessité de prendre concrètement toutes les mesures pour éliminer ou minimiser ces risques potentiels. Dans ce sens, M. OUNASSER a précisé qu'il était confiant au sujet de la responsabilité environnementale de MASEN et ACWA Power.

Réponse 2.3 - Mme CHERKAOUI DEKKAKI Hinde - PHENIXA a donné toutes les explications nécessaires notamment :

- *Rappel de l'historique des nombreuses études environnementales réalisées jusqu'à aujourd'hui et ce depuis le démarrage du projet ;*
- *Rappel des impacts négatifs recensés pour les deux phases (Construction & Exploitation) et de toutes les mesures compensatoires à mettre en place ;*
- *Rappel des atouts liés au site notamment l'absence d'habitation, de nappe phréatique sensible, des activités économiques, d'espèce végétale ou animale sensible, etc.*

3^{eme} intervention : Monsieur BOUQUIR Said, Conseiller communal - Commune de Ghessate.

Remarque 3.1 : M. Bouquir a remercié les organisateurs pour cette consultation publique. Il a par la suite recommandé de renforcer les mesures liées à l'emploi local au vu de l'insatisfaction de la population locale. M. BOUQUIR a également proposé la mise en place d'un bureau local de l'ANAPEC.

Réponse 3.1 - M. BOUACHIK Inane - ACWA Power a réitéré ses premières explications concernant le volet social et a insisté sur la démarche d'ACWA Power qui suit un cadre législatif bien identifié donnant lieu à un plan d'action communal impliquant divers acteurs dont : l'autorité locale, la société civile, MASEN, etc. Cette même démarche s'appuie sur une approche de décentralisation, d'où le recrutement de M. MECHMOUM Mustapha, Superviseur social à Ouarzazate. La proposition de la mise en place d'un bureau local de l'ANAPEC a été prise en considération et notée pour étude.

Question 3.2 : M. BOUQUIR a demandé le mode de gestion des batteries.

Réponse 3.2 - Mme CHERKAOUI DEKKAKI Hinde - PHENIXA a précisé qu'aucun stockage de batteries n'est prévu sur le site.

4^{eme} intervention : Monsieur AOUTOUL Hassan, Conseiller communal – Commune de Ghessate

Observation4.1 : M. Aoutoul a demandé à ce que l'impact du projet sur la population soit aussi étudié à long terme, essentiellement en terme de qualité de l'air, qualité des sols, et qualité de l'eau. Il a également demandé à ce que l'impact du projet en fin d'exploitation soit pris en considération.

Réponse 4.1 - Mme CHERKAOUI DEKKAKI Hinde –PhenixA a précisé que dans le cadre des études d'impact environnemental et social menées sur le site et plus particulièrement celle relative au projet Noor IV, un plan de suivi et de surveillance environnemental relatif à la qualité de l'air et de l'eau sera mis en place durant les phases de construction et d'exploitation du projet. Elle a également précisé que le projet, de par sa nature, n'est générateur d'aucune source de pollution de la qualité de l'air, des sols, ou de l'eau. Les procédures de remise en état du site du projet après la fin de son exploitation sont prévues.

Observation4.2 : M. AOUTOUL a insisté sur la nécessité de mettre sur place une cellule locale ACWA Power pour renforcer le système de communication avec l'ensemble de la population.

Réponse 4.2 - M. BOUACHIK Inane – ACWA Power a expliqué que le recrutement de M. Mustapha MECHMOUM vise effectivement à renforcer l'approche de décentralisation adoptée par ACWA Power.

5^{eme} intervention : Monsieur OUHLOUH Mbarek, Division Environnement - Province de Ouarzazate

Observation 5.1 : M. OUHLOUH a félicité MASEN et ACWA Power pour ce projet structurant et a précisé que c'était la deuxième fois qu'il assistait à une consultation publique. Il a fait part de son souhait de recevoir à l'avance des copies du rapport de la SESIA du projet NOORo IV afin de mieux évaluer les problématiques environnementales de ce projet.

Observation 5.2 : Dans le cadre de la gestion des déchets au sein du complexe, il serait pertinent que ACWA Power et MASEN se concertent avec le service provincial concerné dans le cadre d'un partenariat qui fixerait les modalités d'élimination de l'ensemble des déchets du site surtout après la dernière planification de la gestion des déchets à l'échelle de la province, et la mise en service dans quelques jours de la nouvelle décharge contrôlée de Ouarzazate. Cette dernière est maintenant construite et réceptionnée. La désignation d'un délégataire pour son exploitation n'est pas encore entamée.

M. OUHLOUH a demandé des détails sur le mode de gestion des déchets solides avec le délégataire potentiel de la nouvelle décharge contrôlée de Ouarzazate (collecte, tris, valorisation, etc.). Il a demandé, s'il peut y avoir un accord concret ou une convention multipartite à ce sujet.

Réponse 5.2 - M. BOUACHIK Inane - ACWA Power a répondu qu'actuellement les différentes catégories de déchets sont éliminées par des sociétés spécialisées. Les déchets domestiques sont évacués en décharge. Après la désignation du futur délégataire de la nouvelle décharge, un contrat de gestion des déchets est envisageable.

Question 5.3 : M. OUHLOUH a demandé au bureau d'études, quelle était sa recommandation en tant qu'expert pour ACWA Power en faveur de l'intégration du potentiel humain et de la mise à niveau des profils locaux ou encore régionaux.

Il a également demandé si ACWA Power avait une vision claire et une stratégie ficelée pour le développement des compétences à travers des formations diplômantes ou/et continues qui permettraient aux candidats de créer leur propre entreprise.

Réponse 5.3 - M. BOUACHIK Inane – ACWA Power a précisé qu'ACWA Power travaille en concertation avec le bureau d'études suite aux recommandations émises par l'étude. ACWA Power renforce sa responsabilité sociale et sociétale en appliquant une stratégie de développement locale basée sur une approche participative et de décentralisation.

ACWA Power a accompagné la population locale dans le montage de plusieurs activités et projets dont le renforcement des capacités et la proposition de formations.

D'autre part, **Mme LAKHSSASSI Meryem – MASEN** a précisé que MASEN continuait à développer ses projets avec une approche intégrée, en mettant l'insertion du complexe solaire et le développement local au cœur de ses préoccupations sociétales. Ainsi, une vision basée sur 3 axes stratégiques est déployée localement à travers :

- Le désenclavement des territoires ;
- L'amélioration du cadre social des populations ;
- Le développement des territoires.

6^{eme} intervention : Monsieur ALLAOUI Yassine, Délégation de l'Agence de Bassin Hydraulique du Sous Massa Drâa (ABHSM).

Observation 6.1 : M. ALLAOUI a commencé par remercier les organisateurs pour cette consultation publique et a par la suite mentionné que la consommation en eau du complexe NOOR Ouarzazate semble être inférieure aux besoins totaux estimés dans la FESIA.

Réponse 6.1 - Mme LAKHSASSI Meryem – MASEN a précisé que la technologie Photovoltaïque (PV) prévue pour NOOR IV est la moins consommatrice d'eau. Cette ressource sera utilisée uniquement pour le nettoyage des panneaux d'une manière très rationnelle, évitant toute consommation hydrique excessive. Elle a également précisé que le volume global de 6 Mm³ évoqués initialement dans la FESIA comme besoin en eau pour l'ensemble du complexe a été amené à la baisse soit environ 2.1 Mm³. Cette baisse est due à la diversification des technologies sur le site et à l'adoption de procédés de refroidissement à sec, consommant moins d'eau.

Question 6.2 : M. ALLAOUI a demandé s'il y avait eu une concertation avec les services de l'ABHSMD pour la conception et la réalisation du système de drainage des eaux pluviales et l'exutoire pour le projet NOORo IV.

Réponse 6.2 - Mme LAKHSASSI Meryem – MASEN a répondu qu'une étude hydrologique détaillée a été réalisée, et qu'elle est à l'origine de la fixation de l'exutoire en sa position proposée. Tout le processus légal a été suivi en étroite collaboration avec l'ABHSMD, qui a livré toutes les validations nécessaires pour le drainage mis en place par Masen sur tout le complexe. Le système de drainage proposé par ACWA Power pour le site abritant la centrale de NOORo IV fera également l'objet d'approbation par l'ABHSMD.

7^{eme} intervention : Monsieur ICHOU Ali Nasser, Conseiller à la commune de Ghessate

Observation7.1 : M. ICHOU a mentionné que les douars d' Igherm Amlal, Tidghest et Taferghoust sont spatialement plus proches du projet NOORo IV que d'autres douars et que leur population devra être prioritaire dans le processus de recrutement local pour le projet NOORo IV. Cette population aura besoin de formations continues dans les métiers relatifs à l'installation et à l'entretien des centrales solaires afin de permettre une certaine garantie de durabilité de l'emploi des personnes formées.

Réponse 7.1 - BOUACHIK Inane - ACWA Power a précisé, à titre d'exemple, qu'ACWA Power s'est concerté avec l'ensemble des sociétés travaillant dans les différents projets des centrales NOOR I, II et III pour l'intégration de la population locale selon les canaux officiels. Pour les postes fixes, le canal officiel est l'ANAPEC donnant la priorité à la commune de Ghassate. Une démarche similaire sera adoptée dans le cadre du développement du projet NOORo IV. En ce qui concerne la formation et toujours à titre d'exemple, actuellement 40 jeunes sont formés dans le montage des capteurs cylindroparaboliques et pourront tirer profit de cette formation dans le cadre d'autres projets.

8^{eme} intervention : Monsieur IMJAT Khalid, « Naib » Association Annakhil

Question 8.1 : M. IMJAT a précisé que le Douar Taferghoust et les autres agglomérations limitrophes connaissent actuellement la présence de cinq carrières fonctionnelles à plein régime contre une seule

carrière qui existait avant le démarrage du premier projet NOOR I. Cette situation cause de plus en plus de nuisances (poussières, bruits, etc.) et propose de se pencher sur ce problème pour trouver des solutions adéquates. M. IMJAT demande comment sont délivrées les autorisations nécessaires pour ces carrières.

Réponse 8.1 – *Il a été précisé que l'ensemble des carrières ouvertes dans la zone est soumis à une autorisation auprès des administrations compétentes.*

Question 8.2 : M. IMJAT a également demandé pourquoi le transport des employés ne desservait actuellement que la ville de Ouarzazate et ne s'orienterait pas aussi vers Ghessate.

Réponse 8.2 – M. BOUACHIK Inane - ACWA Power a expliqué que certaines sociétés assurent le transport vers Ouarzazate, mais qu'il existe aussi des sociétés assurant le transport vers Ghessate. Il faut signaler que pour les zones non couvertes par le transport, des indemnités de transport sont versées aux intéressés. En tout état de cause, ACWA Power exige de tous ses sous-traitants qu'un transport formel soit mis en place ou que des indemnités de transport soient versées, le cas échéant.

Question 8.3 : M. IMJAT demande s'il y a une possibilité de créer une route à l'Est du site NOORo IV afin de desservir les employés des douars de l'Est (Igherm Amellal, Tidghest, etc.). Le trajet entre le douar Taferghoust et l'entrée au site nécessite de faire un grand détour par la route (soit environ 20 km). Il est donc nécessaire d'étudier les possibilités d'aménagement d'un raccourci qui ne dépasserait pas 2 km et qui permettrait de gagner beaucoup de temps et de produire moins de pollution.

Réponse 8.3 - Mme LAKHSASSI Meryem - MASEN précise que cette proposition sera étudiée.

Observation 8.4 : M. IMJAT précise que le site dispose de vestiges historiques qui sont des anciennes grottes et qui peuvent attirer des touristes potentiels.

Réponse 8.4 - Mme CHERKAOUI DEKKAKI HINDE – PHENIXA a précisé qu'au niveau du site et de ses pourtours, aucune trace ou vestige reconnue historique / archéologique par le Ministère de la Culture ou autre organisme compétent dans le domaine n'a été enregistrée. Les grottes en question se trouvent à l'extérieur du site et constituaient des abris aux bergers.

M. BOUACHIK Inane – ACWA Power a indiqué que dans le cadre de sa démarche sociale volontaire, ACWA Power est ouverte à toute proposition de coopération. Une demande d'utilisation de ces grottes comme musée artisanal a été formulé à ACWA Power, sans aucune suite de démarche entreprise par le demandeur. Acwa Power reste cependant favorable à l'étude de ce projet.

Question 8.5 : M. IMJAT précise que les femmes des douars ne devraient pas se limiter aux activités artisanales (tissage, broderie, etc.) et pourraient bénéficier de formations spécifiques pour pouvoir travailler au niveau des entreprises..

Réponse 8.5 - M. BOUACHIK Inane - ACWA Power précise que l'intégration des femmes et leur soutien dans leurs activités se fait selon la demande formulée par les femmes elles-mêmes, que ce soit pour des activités artisanales ou des emplois dans les centrales. M. BOUACHIK a signalé que

plusieurs femmes locales travaillent déjà dans le site du projet NOOR Ouarzazate. Dans la centrale NOOR I, environ 65 femmes travaillent au pointage, cantines, etc. Au niveau des centrales NOOR II et III, environ 100 femmes sont embauchées pour la phase des travaux.

9^{eme} intervention : Monsieur RAZIKI Bouchaib, Directeur régional au Centre Régional d'Investissement (CRI) - Ouarzazate

Observation 9.1 : M. RAZIKI précise qu'au-delà des emplois proposés par les centrales qui restent intéressants certes mais ponctuels, il est nécessaire de considérer les différents projets NOOR comme un levier, une opportunité à saisir pour le développement des micros entreprises individuelles. Cet environnement peut offrir des formations et des appuis très importants et s'ils sont bien saisis, ils permettront aux jeunes de voler de leurs propres ailes. Le CRI est disposé à apporter l'encadrement requis et l'appui nécessaire.

Cet objectif peut être concrétisé en étroite collaboration avec le tissu associatif local. Dans ce sens, il faudra bien comprendre les problématiques liées au projet et apprendre à les rentabiliser en les convertissant en opportunités d'ouverture de nouvelles entreprises. Le capital actuel de Ouarzazate en terme de potentiel humain formé dans le secteur du solaire doit pouvoir être vendu (sous-traitance, etc) vers l'extérieur de la province à l'échelle nationale pour les autres projets NOOR, voire à l'échelle internationale.

Réponse 9.1 - M. BOUACHIK- ACWA Power a remercié M. Raziki pour cette prise de conscience et a indiqué que plusieurs employés ont acquis un savoir-faire dans le montage des composants solaires, qualification qu'ils pourront réutiliser dans le cadre du développement d'autres projets solaires.

Observation 9.2 : M. RAZIKI précise qu'il conviendrait d'éviter d'utiliser la terminologie « faible » des impacts négatifs dans les RNT et les rapports de la FESIA et SESIA.

Réponse 9.2 : Mme CHERKAOUI DEKKAKI Hinde – PHENIXA a précisé que la remarque sera prise en compte selon les contextes dans le cadre de la SESIA. Elle a également noté que ces appréciations sont faites suivant des grilles internationales reconnues par les bailleurs de fonds internationaux.

10^{eme} intervention : Monsieur MARZOUK Hassan, « Al Fadaa Al Jamawi » Espace Associatif de Ghessate

Observation 10.1 : M. MARZOUK a précisé que la société civile et le tissu associatif (malgré ses contraintes notamment en termes de compétences) sont appelés à jouer un rôle fondamental pour permettre la réussite de ce genre de projet et le développement durable attendu. Le milieu rural souffre de divers problèmes dont l'abandon scolaire en raison de la pauvreté, du manque de

transport, etc. Dans ce sens, ACWA Power est invitée à intervenir dans le cadre de sa politique sociale.

- **Réponse 10.1 - M. BOUACHIK- ACWA Power** partage l'ensemble des soucis et idées de M. MARZOUK. D'autre part, ACWA Power est satisfaite de sa collaboration, considérée comme exemplaire, avec les membres de « Al Fadae Al Jamaawi » devenus de vrais partenaires en matière d'encadrement des populations. ACWA Power et « Al Fadae Al Jamawi » ont réalisé ensemble des actions pertinentes en relation avec l'éducation et qui ont porté leurs fruits :

- Rénovation du collège Ahmed Ben Naji ;
- Appui des étudiants et des étudiantes avec prise en charge des frais de résidence au niveau des maisons des étudiants ;
- Equipement du dispensaire ;
- Activités sportives et culturelles ;
- Etc.

Ceci dit, et comme précisé, ACWA Power ou Masen ne pourront agir efficacement qu'avec le soutien et l'implication des parties prenantes locales. Toute requête portant sur une initiative pertinente bien étudiée est la bienvenue à condition de la présenter à travers les circuits officiels et les procédures requises. Les responsables de ACWA Power et Masen restent ouverts à toute proposition dans ce sens et sont prêts à réaliser des sessions de formations cibles pour la mise à niveau du tissu associatif sur différentes thématiques (juridique, technique, organisationnelles, comptables et financières, etc.).

D'autre part, **Mme Malika BELGHITI** a signalé que l'ANAPEC travaille actuellement en collaboration avec la GIZ sur un projet de soutien de la société civile et des jeunes entrepreneurs par l'octroi de prix d'encouragement et étudie la possibilité d'octroi de microcrédits sans intérêt soit des « Prêts d'honneur ». La sollicitation / recherche des bailleurs de fonds est lancée.

11^{eme} intervention : Monsieur DARKAOUI Abdelaziz, DPE Transport, Transport et Logistique

Observation 11.1 : M. DARKAOUI signale que des déchets potentiellement issus du complexe solaire NOOR ont été évacués sur le lit de Fint. Une réclamation a été faite par la population dans ce sens aux autorités, sans qu'aucune suite n'ait été donnée.

Réponse 11.1 - Mme LAKHSASSI Meryem - MASEN a proposé à M. Darkaoui de présenter à MASEN un dossier de plainte comportant toutes les informations pertinentes lui permettant d'identifier la société responsable et de prendre les dispositions nécessaires. Le cas échéant, la société en question pourra être black listée, ou exclue selon la procédure en vigueur.

8 Réactions et manifestations externes

Suite à l'annonce de la consultation publique dans les journaux, différentes personnes ont contacté par mail ou téléphone le bureau Phénixa qui était indiqué dans l'annonce. La synthèse de ces manifestations est présentée dans le tableau ci-dessous.

Nom	Fonction	Ville/ Coordonnées	Date de consultation	Objectif de la consultation
Genouch Mohamed	Soudeur	Fès	21/11/2016	Demande d'emploi dans le projet NOOR Ouarzazate, Plus de 24 ans d'expérience.
Al Arif Mostapha	Chauffeur	Beni Mellal / 0696 333 521	25/11/2016	Demande d'emploi dans les projets NOOR.
Zahir Mohamed	Directeur d'une école primaire	Ouarzazate / 0661983266	21/11/2016	Très intéressé par le projet et veut bien assister à la CP.
Najat BENASSOU	Responsable Commercial Maroc MSL	Route Cotière N° 111, Km 12,500 Ain Harrouda CASABLANCA - Maroc Tél : +212 (0)5 22 34 30 34 - Mobile : +212 (0) 6 61 37 42 64 Fax : +212 (05) 22 34 30 42 E-mail : najat.benassou@msolutions.ma	22/11/2016	Il s'agit d'un groupe en transport international qui souhaite être sollicité lors des futures consultations en transport international.

II- Synthèse :

Au vu du déroulement de la réunion, il y a lieu de retenir de manière synthétique ce qui suit :

- Les participants ont représenté l'ensemble des acteurs (institutionnels, ONG et populations) concernés directement ou/et indirectement par le projet. Selon l'analyse de la liste des participants, la représentativité calculée est donnée ci-après :
 - **18%** des participants représentent les ONG et les populations ;
 - **53%** des participants représentent les institutions locales et provinciales ;
 - **29%** des participants représentent les autres intervenants locaux (bureaux d'études, sociétés privées locales) ;
- La réunion s'est déroulée dans une très bonne ambiance avec un esprit de bonne communication et bonne concertation entre l'ensemble des participants. Aucun dérangement ni mal entendu n'a été noté ;
- Chacun des participants avait toutes les possibilités d'intervenir et d'exprimer ses remarques, ses questionnements et ses recommandations ;
- Selon les réactions des participants, l'exposé était clair et précis. Il a permis à l'assistance de partager les résultats de l'étude d'impact environnemental et social de la centrale solaire NOORo IV.
- Les interventions des participants ont montré, de manière nette et précise, la capitalisation d'un retour d'expérience de NOOR I, II et III. Ces interventions ont porté :
 - d'une part, sur des observations et des recommandations cohérentes avec l'ensemble des composantes du projet de la centrale NOOR IV ;
 - et d'autre part sur des questions très pertinentes à ce sujet.
- Les principales thématiques des interventions ont concerné :
 - L'emploi et les formations des populations de la commune (procédures, effectifs, profils, formations, apprentissage, etc.) ;
 - Les actions d'appui et de soutien aux initiatives de développement pour les secteurs économiques (agriculture, élevage, artisanat, etc.), les services publiques (éducation et santé) et pour les activités culturelles (artisanat, etc.) ;
 - Les impacts environnementaux et leurs mesures :
 - Besoins et consommation en eau du projet ;
 - Gestion des déchets solides et assainissement liquide ;
 - Faune et flore, etc.

- Les canaux de communication et la gestion des doléances.
- Des réponses détaillées, précises et argumentées ont été apportées aux participants. Il leur a été précisé que :
 - ACWA Power et MASEN se sont engagés, dans la mesure du possible, à apporter tout appui nécessaire pour le développement des secteurs socioéconomiques et ce conformément à leurs stratégies de développement local respectives ; plusieurs actions importantes ont déjà été mises en place et portent leurs fruits ; cet effort sera maintenu et renforcé.
 - ACWA Power et Masen restent ouverts et disponibles pour étudier toute requête ou initiative soumise à travers le circuit officiel.
- La répartition des **38** participants selon leur appartenance est :
 - **11** Représentants MASEN, ACWA Power, Scapitals et Phénixa
 - **2** Nouabs des terres collectives
 - **16** Représentants de l'administration locale et provinciale
 - **4** Elus (conseillers communaux)
 - **5** Organisations Non Gouvernementales

Annexes

Annexe 1 : Liste des participants

NOOR MASEN - LAAYOUNE - BOUJDOUR ET OUARZAZATE

نور مازين: العيون - بوجدور - ورزازات

EIESS – Centrale Solaire GHASSAT - OUARZAZATE

دراسة التأثيرات البيئية والاجتماعية لمشروع المحطة الشمسية بجماعة غسات ورزازات

الاستشارة العمومية - Consultation publique

لائحة الحضور - Fiche de présence

28 نوفمبر 2016 28 Novembre

- الاستشارة العمومية 28 نوفمبر 2016 - 28 Novembre - 2016 - Centrale Solaire Noor IV - Consultation publique			
Noms et Prénoms	Qualités	Emargements	التوقيع
الاسم العائلي والشخصي.	الصفة		
Abdelkhalik	الرباط جهة التجهيز		
المباركي الحسين	جمعية الترقية النخلة - سلك		
Carlos Ponte	5 Capitales		
Alexandro Gonzalez Leon	5 CAPITALAS		
سعيد بوقير	مستشار جماعي فلاح		
أحمد محمد	اتحاد الفلاحين		
محمد الحافي	جمعية الفلاحين		
المنصور أوتول	جماعة غسات		
المدير الأعلى لقطاع الماء والموارد المائية			
FARHAT Med	Delegation Commerce et Industrie		
KNIDIRI Ahmed Anass	Chef service ONE		
BELEHTE NAÏKA	conseillère ANASEC		
DARKAoui Abdelaziz	P. P. Equipement et Transport et Logist.		
M'hank Ouhouch	DE / Province		
NAYBI Amine	DE / province		
Daskari Adil	D.D.E/SE / Province		
laouini Imane	Délegation de santé		
IMESSAT Khadija	جمعية آراضي مجموعة تغويت		
Elyazidi AT AHED	Agence Urbaine		

- الاستشارة العمومية 28 نوفمبر 2016 - Centrale Solaire Noor IV - Consultation publique - 28 Novembre - 2016			
Noms et Prénoms	Qualités	Emargements	التوقيع
الاسم العائلي والشخصي.	الصفة		
LAARBA Mohamed Sal	Agence UNISOL		
Mechroun Mustapha	superviseur sociale		
KASSAM ELMARZOUK	association de consommateurs		
Bouchaib Erragaji	Director CRI		
AMIRI MOHAMMED	Centre Regional d'Investissement		
ALLAOUY YACINE	ARHISMIS - Energie		
Mohamed HARTI			
INANE BOUACHIK	CHARGE DE MISSION		
MERYEM LAKHESASSI	MASEN		
Abla Jordan	ACWA Power		
MAOUNI Lhoucemia	Energie el Mins ogle		
ISRAA CHERADOU	MASEN		
ISSAM TAIBI	MASEN		
MOULAY HAFID BOUHAMIDI	MASEN		
Abi Naceur ichou	representant commune		
Kabbouch el Kabbouch	Membre en representation		
Mohamed OUADEL	PLAS. ANALER Zouati		
Mohamed FEZANZ	modérateur		
CHERAMOUVI O. HIND	PHENIX		

Annexe 2 : Publication de l'annonce dans les journaux

Projet du complexe solaire de Ouarzazate Noor IV

- Avis de Réunion de consultation publique -

L'Agence marocaine de l'énergie solaire (MASEN) a mandaté le consortium international dirigé par la société ACWA Power pour la réalisation de la 4^{ème} phase du complexe solaire de Ouarzazate, Noor IV ayant une capacité de 55 MW.

Actuellement, une étude environnementale spécifique est en cours de réalisation.

Dans cette optique, les bureaux d'étude « 5 Capitals Environnement et Management Consulting » et « Phenixa » organiseront une réunion de consultation publique, le 28 novembre 2016 à 10h à l'Hôtel Ibis de Ouarzazate, afin de présenter le projet et recenser les avis de la population locale ainsi que les parties prenantes concernées par le projet.

Pour plus d'informations, appeler le 05 37 20 80 88 ou contacter l'adresse mail suivante : Phenixa@phenixa.com

- L'ECONOMISTE -

Jeudi 17 Novembre 2016

الصباح

الخميس 17/11/2016 العدد: 5156

مشروع المركب الطاقوي لورزازات نور 4

عينت الوكالة المغربية للطاقة الشمسية "MASEN" كونسورتيوم دولي بقيادة ACWA Power لإنشاء مركب الطاقة الشمسية لورزازات نور 4 بقدرة 55 ميكاواط. الدراسة الخاصة للتأثير البيئي في طور الإنجاز حاليا.

في هذا السياق، سيعقد مكتبتي الدراسات " 5 Capitals Environnement et Management Consulting " و "Phenixa" جلسة استشارية عمومية للتعريف بالمشروع ورصد آراء الساكنة المحلية وكذا جميع الجهات المعنية، يوم 28 نونبر 2016 ، بفندق إيبس ورزازات على الساعة 10:00 .

للمزيد من المعلومات يرجى الإتصال على الرقم 05 37 20 80 88 أو إرسال رسالة إلكترونية إلى: phenixa@phenixa.com

Annexe 3 : Photothèque



NOOR IV – OUARZAZATE : Consultation Publique – 28 Novembre 2016



NOOR IV – OUARZAZATE : Consultation Publique – 28 Novembre 2016



NOOR IV – OUARZAZATE : Consultation Publique – 28 Novembre 2016



NOOR IV – OUARZAZATE : Consultation Publique – 28 Novembre 2016



NOOR IV – OUARZAZATE : Consultation Publique – 28 Novembre 2016